



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

Province de Québec  
District d'Abitibi  
Municipalité de Rapide-Danseur

Séance ordinaire du conseil municipal de Rapide-Danseur, tenue le 5 juillet 2021 à 19 h 30 à la salle municipale de Rapide-Danseur,

Sont présents à cette séance le maire M. Alain Gagnon ainsi que les conseillers suivants :

Mme Joannie Langlois	Conseillère	siège no 1
Mme Lorraine Doucet-Dion	Conseillère	siège no 2
M. François Cloutier	Conseiller	siège no 4
Mme Christiane Guillemette	Conseillère	siège no 5

Formant quorum sous la présidence du maire M. Alain Gagnon, assiste également à l'assemblée, Mme Alexandra Desjardins directrice générale.

### 1. MOT DE BIENVENUE

Le maire souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux citoyens présents.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 7 juin 2021
4. Dépôt des États financiers de juin 2021
5. Dépenses:
6. Correspondances
7. Période de questions
8. Comptabilité & employés
  - 8.1 Contrat directrice générale
  - 8.2 Contrat directrice adjointe
  - 8.3 Candidature entretien de pelouse
  - 8.4 Fin de travail du journalier
  - 8.5 Poste de journalier
  - 8.6 Départ à la retraite-superviseuse administrative-30 juin 2021
  - 8.7 Demande d'augmentation de salaire de l'adjointe à la direction générale
9. Lots
  - 9.1 PAFIO (info)
  - 9.2 Lots appartenant à la municipalité (info)
  - 9.3 Coût de la mise à jour des sentiers
10. Chemins
  - 10.1 Demande 60/40 Chemin des mésanges
  - 10.2 Demande de travaux – Chemin du grand-Héron
  - 10.3 Programme d'aide à la voirie locale - travaux à effectuer
  - 10.4 Affiche de 50km – Rang de la lune
  - 10.5 Niveleuse – Rang du détour et le camping
11. Sécurité
12. Divers
  - 12.1 Recommandation du journalier achat d'une pelle réversible pour le tracteur
  - 12.2 Avis de motion – modification du règlement de la gestion contractuelle
  - 12.3 Facture à payer + EXTRA Construction La Ray – toiture édifice municipal



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

12.4 Achat d'une tondeuse (200\$)

### 13. Camping

13.1 Accumulation d'eau à certains endroits sur le site du camping

13.2 Exigence du Ministère de l'environnement – Station de vidange

13.3 Respect du couvre-feu (info)

### 15. Dossiers en suspend

### 16. Invitations

### 17. Varia

17.1 Mi-août débiter le ménage et le classement au S-S de l'Église (projet nouveaux horizons) (info)

17.2 Suivi soumission drapeau effigie Rapide-Danseur (info)

17.3 Projet culturel partenariat avec la Ville de La Sarre

### 18. Dates prochaines réunions

Séance de travail le 26 juillet 2021 à 18h30

Séance régulière le 2 août 2021 à 19h30

### 19. Période de questions

### 20. Fermeture de l'assemblée

2021-07-427

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée par Mme Christiane Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté par le maire avec le varia ouvert :

ADOPTÉ

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2021

2021-07-428

IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents :

QUE le procès-verbal du 7 juin 2021 soit accepté tel que présenté au conseil :

ACCEPTÉ

### 4. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DE JUIN 2021

Des revenus de 36 983.67\$ et des dépenses de 26 611.70\$ ont été enregistrés pour mai 2021, pour un solde au livre au 31 mai 2021 de 604 767.69\$.

### 5. DÉPENSES

2021-07-429

IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet Dion, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Rapide-Danseur autorise les dépenses suivantes :



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

### Pour la municipalité :

les salaires des employés	11 0385,33\$
les salaires des élus	1 432,89\$
les dépenses de juin	7 594,12\$
les dépenses faites par paiement préautorisé	1 427,38\$
DAS de juin	4 901,31\$
le tout représentant un total de 26 741,03\$ pour juin.	

### Pour le camping :

Salaire employé	1 945,17\$
Dépenses pré autorisées	2 646,19\$

La directrice générale certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées:

### 6. CORRESPONDANCES

### 7. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 8. COMPTABILITÉ & EMPLOYÉS

#### 8.1 CONTRAT DIRECTRICE GÉNÉRALE

Reporter

#### 8.2 CONTRAT DIRECTRICE ADJOINTE

Reporter

#### 8.3 CANDIDATURE – PELOUSE

ATTENDU QUE le journalier a besoin d'aide pour la tonte du gazon aux différents emplacements municipaux ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une candidature ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE l'étudiant débute ses fonctions le 5 juillet 2021;

ADOPTÉ

#### 8.4 FIN DE TRAVAIL – JOURNALIER

IL EST PROPOSÉ par Mme Christiane Guillemette, appuyée par Mme Lorraine Dion-Doucet et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

2021-07-430

2021-07-431



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

DE mettre fin à l'emploi du journalier en poste avec prise d'effet au 14 mai 2021 :

ADOPTÉ

### 8.5 CANDIDATURE – JOURNALIER ET CAMPING

ATTENDU QUE pour la saison estivale, la municipalité doit embaucher un journalier qui effectuera différentes tâches liées aux infrastructures municipales ainsi diverses tâches au camping ;

ATTENDU QUE la municipalité n'a reçu qu'une seule candidature ;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

QUE la candidate sélectionnée entre en fonction le 5 juillet 2021 ;

ADOPTÉ

### 8.6 DÉPART – POSTE SUPERVISEURE ADMINISTRATIVE

ATTENDU QUE la superviseure administrative quitte son poste le 30 juin 2021;

ATTENDU QUE la directrice générale adjointe ainsi que la directrice générale assumeront les tâches liées à la gestion municipale ;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE permettre à la directrice adjointe ainsi qu'à la directrice générale d'assumer de manière autonome les tâches liées à la gestion municipale suite au départ de la superviseure administrative.

### 8.7 DEMANDE D'AUGMENTATION DE SALAIRE DE LA DIRECTRICE-ADJOINTE

ATTENDU QUE la directrice générale adjointe doit réaliser plus de tâches depuis le départ de la superviseure administrative ;

ATTENDU QUE qu'elle demande une augmentation salariale ;

2021-07-432

2021-07-433



N° de résolution  
ou annotation

2021-07-434

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ

par Mme Joannie Langlois, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents:

D' augmenter le salaire de la directrice générale adjointe au tarif établi par le conseil ;

ADOPTÉ

### 9. LOTS

#### 9.1 LOT APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ

À reporter

#### 9.2 EFFECTUER L'ENTRETIEN DES SENTIERS PÉDESTRES – EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ

ATTENDU QUE pour la saison estivale, la municipalité doit embaucher un journalier pour effectuer un entretien des sentiers pédestres non entretenus depuis un certain temps ;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ

par Mme Joannie Langlois, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' embaucher l'ancien employé qui s'occupait de l'entretien des sentiers afin de faire un entretien des sentiers ;

ADOPTÉ

### 10. CHEMINS

#### 10.1 DEMANDE 60/40 CHEMIN DES MÉSANGES

Reporter

#### 10.2 EMPLACEMENT- COLLECTE DES DÉCHETS ET MATIÈRES RECYCLABLES CHEMIN DES MÉSANGES

Reporter.

#### 10.3 DEMANDE DE TRAVAUX – CHEMIN DU GRAND-HÉRON

Reporter



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

### 10.4 Programme d'aide à la voirie locale

- ATTENDU QUE la municipalité a reçu une subvention de 20 000\$;
- ATTENDU QUE cet argent peut être utilisé pour la réfection et l'entretien des chemins ;
- ATTENDU QUE la municipalité fera étendre du gravier dans le rang de la Scierie ;
- 2021-07-436 EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Dion Doucet, appuyée par Mme Joannie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;
- QUE le conseil autorise la directrice générale à obtenir une soumission de l'entreprise Transport Raymond Bérubé Inc. ;

ADOPTÉ

### 10.5 AFFICHE 50KM – RANG DE LA LUNE

- 2021-07-437 ATTENDU QU' un citoyen mentionne que la seule affiche de 50 km/h qu'il y a dans le rang de la Lune n'est pas suffisante ;
- ATTENDU QUE la municipalité souhaite rappeler aux automobilistes la vitesse permise ;
- EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par Mme François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;
- D' ajouter une affiche 50 km/h dans le rang de la Lune afin de rappeler aux automobilistes la vitesse permise et d'autoriser la directrice générale à commander une affiche 50 km/h pour le rang de la Lune ;

ADOPTÉ

### 10.6 NIVELEUSE – RANG DU DÉTOUR

- 2021-07-438 ATTENDU QU' une citoyenne mentionne que le rang du Détour a besoin à nouveau d'être nivelé ;
- ATTENDU QUE l'employé municipal passera la gratte de la municipalité dans les rangs;
- EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

DE demander à l'employé municipal de passer la gratte de la municipalité dans les rangs :

ADOPTÉ

### 11. SÉCURITÉ

### 12. DIVERS

#### 12.1 RECOMMANDATION DU JOURNALIER – PELLE RÉVERSIBLE – DÉNEIGEMENT HIVER

ATTENDU QUE la municipalité doit effectuer le déneigement des bâtiments municipaux :

ATTENDU QU' l'achat d'une pelle réversible faciliterait le travail de déneigement :

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par M. François Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' autoriser la directrice générale à obtenir des soumissions pour l'achat d'une pelle réversible ;

ADOPTÉ

#### 12.2 AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE LA GESTION CONTRACTUELLE

Un avis de motion a été donné par Mme Joannie Langlois que nous allons modifier le règlement actuel de la gestion contractuelle lors de notre prochaine réunion du 2 août 2021. La modification à effectuer a été présentée.

#### 12.3 EXTRA À PAYER – CONSTRUCTION LA RAY

ATTENDU QUE la municipalité a reçu la facture de la compagnie de construction La Ray suite à la réalisation de la toiture de l'édifice municipal;

ATTENDU QUE la compagnie demande un montant supplémentaire de 8 407.00\$ qui sera payé à la fin des travaux et du démantèlement de la cheminé ainsi que la pose des gouttières tel que mentionné dans le devis pour le projet :

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Lorraine Doucet-Dion, appuyée par Mme Joannie Langlois et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

ADOPTÉ

2021-07-439

2021-07-440



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité de Rapide-Danseur

### 12.4 ACHAT D'UNE TONDEUSE

ATTENDU QUE la tondeuse de la municipalité n'est plus sécuritaire et fonctionnelle;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par Mme Lorraine Doucet Dion et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

DE faire l'acquisition d'une nouvelle tondeuse au coût approximatif de 200 \$ :

ADOPTÉ

### 13.2 EXIGENCE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT – STATION DE VIDANGE

Reporter

### 13.3 RESPECT DU COUVRE-FEU AU CAMPING 11H00

Reporter

### 14. DOSSIERS EN SUSPEND

### 15. INVITATIONS

### 16. VARIA

### 16.1 PROJET CULTUREL PARTENARIAT VILLE DE LA SARRE – SOUS-SOL DE L'ÉGLISE LE 28 AOÛT 2021

ATTENDU QUE la ville de La Sarre demande la salle du sous-sol de l'église pour la présentation d'une activité culturelle;

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ par Mme Joannie Langlois, appuyée par Mme Lorraine Dion Doucet et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers présents;

D' offrir la location de la salle gratuitement ;

ADOPTÉ

### 17. DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS

Séance de travail le 2 août à 15h00  
Séance régulière le 2 août à 19h30

### 18. PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-07-441

2021-07-442



N° de résolution  
ou annotation

2021-07-443

**19. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Lorraine Doucet-Dion propose la fermeture de l'assemblée. Il est 21h35.

Accepté à l'unanimité.

  
Alain Gagnon, maire

  
Alexandra Desjardins  
Directrice générale